

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°27-2020

Agroalimentaire

Danone va devenir la première « entreprise à mission » cotée en bourse : la FGA-CFDT salue cette annonce

Danone a annoncé, mercredi 20 mai, une transformation importante de son objet social, arrêtée en conseil d'administration du 19 mai : elle va devenir, sous réserve de l'approbation par son assemblée générale du 26 juin, la première "entreprise à mission" française cotée en bourse.

Le groupe de l'agroalimentaire s'est fixé 4 objectifs :

- un portefeuille de produits plus sains apportant la santé au plus grand nombre,
- le soutien à "une agriculture régénératrice" pour protéger et renouveler les ressources de la planète (usage de l'eau, réduction du plastique et des émissions de CO2),
- la poursuite de l'innovation sociale,
- une politique inclusive pour ses salariés et son écosystème proche (prestataires...), soucieuse d'équité et de justice sociale.

Le conseil d'administration nommera un comité de mission composé de personnalités d'expertise mondiale venues de tous horizons afin que le respect des objectifs soit vérifié chaque année, sur la base d'indicateurs précis, par un organisme tiers indépendant. Cette démarche s'inscrit dans le mouvement de certification B Corp dans lequel Danone s'est engagé depuis 2015.

La FGA-CFDT salue cette initiative et se réjouit que le groupe Danone, au moment de la crise du COVID-19, renoue explicitement et fortement avec "le double projet économique et social" né lors du discours d'Antoine Riboud au Medef, en octobre 1972.

La FGA-CFDT veillera à ce que le dialogue social soit l'un des piliers de cette initiative. Il est plus que jamais indispensable de construire un dialogue social fort afin de relever les défis de la transition climatique et numérique.

Fait à Paris, le 21 mai 2020

Contacts :

Hélène DEBORDE, Secrétaire fédérale : 06.11.54.57.88
Presse : 06.89.04.25.27